

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 24 (1962)
Heft: 10

Artikel: La prévention rurale à l'Exposition de mai 1962 de la Société allemande d'agriculture (DLG) à Munich
Autor: Rueb, H.-P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1083436>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La prévention rurale à l'Exposition de mai 1962 de la Société allemande d'agriculture (DLG) à Munich

par H.-P. Rueb, Section de la prévention des accidents, IMA, Brougg

En Allemagne, le domaine de la prévention des accidents dans l'agriculture, de même que celui des assurances obligatoires contre les accidents pouvant survenir dans les exploitations agricoles, sont du ressort des associations professionnelles. Ces associations ont pour tâche de veiller à ce que les mesures de sécurité nécessaires soient prises en vue de prévenir les accidents du travail, et de verser les indemnités réclamées pour la réparation tant des dommages matériels que corporels. Les prescriptions légales allemandes relatives à la prévention des accidents constituent la base de cette branche d'activité des associations professionnelles agricoles, lesquelles sont d'ailleurs également habilitées à établir des normes destinées à éviter les accidents dans la plus large mesure possible. Des contrôles adéquats ont été prévus aux fins de veiller à l'application des mesures de sécurité citées plus haut.

Tournée à travers les halles réservées aux machines

Du point de vue de la prévention des accidents (sécurité d'emploi des machines), la visite de ces halles nous a laissé la meilleure impression. Ce qui nous a particulièrement frappé, ce fut de voir que les prescriptions légales relatives aux véhicules automobiles agricoles sont bien plus sévères que chez nous. On pouvait notamment constater que tous les tracteurs comportaient des feux stop et des clignoteurs, ainsi qu'un second système de freinage indépendant.

En ce qui concerne les freins pour remorques, le visiteur pouvait voir que la solution généralement adoptée est la combinaison d'un frein à inertie avec un frein d'arrêt à main. Quelques firmes offraient un dispositif approprié pour monter le frein à main sur le tracteur.

Nous avons également constaté que les machines pour la préparation du sol et les machines de récolte satisfaisaient pleinement aux exigences quant à leur sécurité d'utilisation.

En ce qui touche les matériels entraînés par prise de force, la gaine de protection «Walterscheid» pour l'arbre à cardans était celle que l'on voyait le plus.

De nombreuses hacheuses-ensileuses se rencontraient aux divers stands. Toutes étaient équipées du dispositif d'arrêt et de marche arrière monté au-dessus du couloir d'alimentation et conforme aux directives établies par les associations professionnelles agricoles.

Pour les visiteurs attentifs, l'exposition de la DLG ne pouvait manquer d'être très instructive. Elle offrait aussi la possibilité de se rendre compte

que les fabricants attachent une grande importance à la prévention des accidents, autrement dit qu'ils livrent des machines pourvues des dispositifs de protection indispensables.

Le stand documentaire consacré à la prévention des accidents

A ce stand, les associations professionnelles agricoles montraient au public, à l'aide d'exemples tangibles, comment il faut lutter contre les accidents. On y pouvait notamment regarder de près différents dispositifs de sécurité de conception rationnelle. D'autre part, les visiteurs avaient la possibilité de voir quelques films consacrés à la prévention des accidents dans l'agriculture. Certains laissèrent une impression profonde.



Fig. 1:
La lutte contre les accidents se produisant lors de l'exécution de travaux forestiers, en particulier quand on se sert de motoscies à main, était clairement expliquée aux visiteurs. De plus, les divers instruments et équipements utilisés pour les travaux forestiers, dont des casques protecteurs, étaient exposés à ce stand.

Au cours d'un entretien avec le chef du centre responsable de l'application de la prévention des accidents en Haute-Bavière, nous avons pu constater que de nombreux problèmes dont on s'occupe présentement en Allemagne sont également d'actualité chez nous. Il nous suffira de citer à ce propos les mesures de sécurité à envisager en vue de rendre certains travaux forestiers moins dangereux, notamment ceux pour lesquels on utilise des motoscies à main. Les dangers particuliers présentés par ces motoscies et les moyens d'y parer feront d'ailleurs l'objet de notre prochaine Feuille de recommandations (T 1) sur «Les travaux forestiers».

Un des problèmes que les associations professionnelles agricoles d'Allemagne considèrent comme essentiel est celui des freins pour remorques pouvant être actionnés par le conducteur du tracteur sans qu'il lui faille quitter son siège. Si elles attachent une grande importance à ce problème, c'est parce que, comme chez nous, de mauvaises expériences ont été faites sur les terrains en pente avec les freins à inertie des remorques agricoles.

Démonstration de systèmes anti-capotage pour tracteurs

Une question d'actualité et au sujet de laquelle des solutions ont déjà été proposées les années précédentes est celle des toits-abris de sécurité pour les tracteurs agricoles. Il n'y a là rien d'étonnant si l'on songe que les accidents survenant avec des tracteurs sont parmi les plus nombreux. Soulignons à ce propos que depuis deux ans, déjà, les toits-abris de sécurité sont obligatoires en Suède.



Fig. 2 et 3

Un tracteur équipé d'un toit-abri de sécurité (exécution d'une solidité à toute épreuve) s'est retourné une fois et demie sur lui-même. Le toit-abri, de même que l'encadrement de pare-brise, n'a été aucunement endommagé. Etant donné la solidité des montants du toit-abri, il est à supposer qu'un homme assis sur le siège du tracteur aurait eu la vie sauve. Il est donc possible d'affirmer que le conducteur ne peut pas être écrasé par sa machine en cas de capotage s'il se cramponne à l'intérieur du toit-abri et s'il veille aussi à ce que celui-ci ne puisse l'écraser.

En Allemagne, le toit-abri de sécurité n'a pas encore été adopté sur une large échelle. Cet équipement de protection fut déjà montré au public lors des deux dernières expositions de la Société allemande d'agriculture (DLG) et n'avait éveillé alors que peu d'intérêt. Pour le moment, les associations professionnelles agricoles cherchent à encourager la diffusion de cet équipement seulement par la voie de recommandations.

A l'instigation des dites organisations, une firme allemande spécialisée dans la fabrication de toits-abris pour tracteurs a procédé durant l'exposition de Munich à des démonstrations avec les nouveaux modèles de l'équipement en question, lesquels ont été spécialement étudiés pour empêcher dans une large mesure que le tracteur qui capote accomplisse plus d'un demi-tour sur lui-même, au lieu de faire éventuellement le tonneau (culbutes successives). Au cas où la machine roulerait malgré tout sur elle-même, la solidité des nouveaux toits-abris empêcherait, semble-t-il, que le conducteur soit écrasé.

Les démonstrations dont il s'agit ont été effectuées sur des pentes d'environ 40 % d'inclinaison avec des tracteurs comportant un toit-abri de sécurité. Soulignons que le pare-brise et le toit proprement dit de cet équipement sont généralement amovibles. On peut par conséquent les enlever lorsque le temps est favorable et laisser en place l'encadrement de pare-brise, extra-solide, qui a la forme d'un grand étrier et joue le rôle d'un dispositif protecteur permanent en cas de capotage. Ces démonstrations, au cours desquelles les tracteurs furent intentionnellement culbutés, ont fait apparaître que le conducteur de la machine (remplacé par un mannequin) se trouve bien protégé avec les équipements appropriés, même lors de chutes graves où le tracteur tourne jusqu'à 7 fois sur lui-même.



Fig. 4:
Tracteur sur lequel a été installé un mannequin avant de procéder aux démonstrations. Il fut constaté, également dans ce cas, que ni le toit-abri ni le mannequin n'ont subi de dommages appréciables. (Cette photo permet de bien se rendre compte de l'extrême solidité du toit-abri, autrement dit de l'encadrement de pare-brise qui en forme l'ossature).

Visite d'une exploitation agricole allemande

Le domaine agricole que nous avons eu l'occasion de visiter dans les environs de Munich, et qui passe dans la région pour une exploitation modèle, ne nous a pas donné pleinement satisfaction du point de vue des mesures de sécurité prises contre les accidents éventuels. Le plancher de la grange comportait par exemple deux abat-foin dépourvus de protections et on ne voyait nul écriteau avertisseur de danger sur les silos.

En conclusion, l'impression qui nous reste entre autres de l'Exposition de la DLG est que les associations professionnelles agricoles d'Allemagne se montrent très actives dans le domaine de la prévention des accidents. Les efforts qu'elles déploient à cet effet se différencient toutefois des nôtres, en ce sens qu'ils ont principalement pour but de contrôler l'application des mesures préventives prescrites par la loi. Que des difficultés surgissent parfois à ce propos avec certains agriculteurs, cela n'est pas douteux, et des fonctionnaires chargés de ces contrôles nous l'ont confirmé au cours d'entretiens privés. D'autre part, les contacts entre les organismes ayant pour fonction de veiller à l'application des

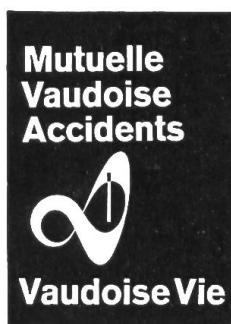
mesures de sécurité indispensables contre les accidents et les praticiens de l'agriculture sont bien moins étroits qu'en Suisse. Il semble donc que la voie que nous suivons — soit de faire appel à la compréhension des agriculteurs — donne des résultats en tout cas aussi bons que ceux obtenus avec le système allemand. Cela montre à l'évidence que l'on devrait renoncer aussi longtemps que possible à demander chez nous que la prévention des accidents dans l'agriculture soit rendue obligatoire par des prescriptions légales. (Remarque de la Rédaction — Nous l'espérons bien! Si l'agriculture devait être encore contrôlée dans le domaine de la prévention des accidents, après avoir déjà dû accepter de l'être dans tant d'autres domaines, la mesure serait comble, alors!)



**Excellente
lumière
avec la batterie
OERLIKON**

Puissante et durable

Fabrique d'Accumulateurs
OERLIKON-ZURICH 50
Lausanne Genève Sion Lugano
Coire St-Gall Lucerne Bienne



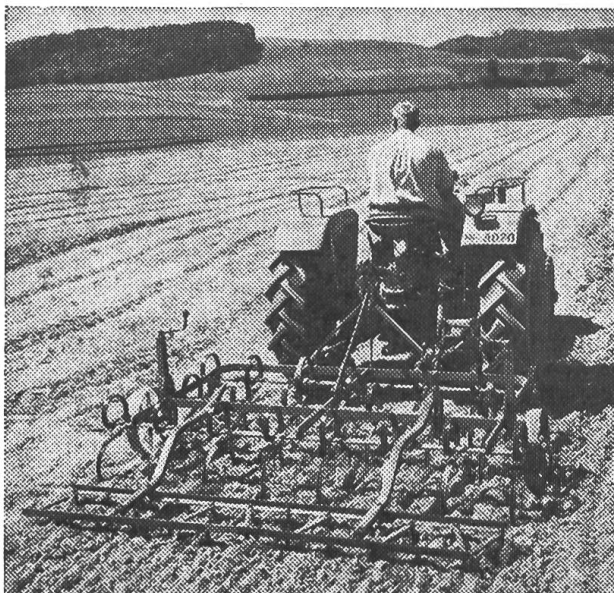
bien conseillé — bien assuré

Agences dans toute la Suisse

**La Mutuelle Vaudoise Accidents a
passé un contrat de faveur avec
l'Association suisse de propriétaires
de tracteurs**

AEBI

Ces machines vous aideront dans les travaux d'automne



D'abord le nouveau **semoir porté ROGER P. 70**, construit entièrement en fonction du tracteur, sans concessions à la traction animale. Résultat: Un semoir très compact, littéralement collé au tracteur, permettant l'emploi des tracteurs légers polyvalents sans risque de cabrage, en dépit d'une largeur de travail allant jusqu'à 2,64 m. - Plusieurs points prédestinent le ROGER P. 70 au service à un seul homme. En effet, le débit se réglant uniquement par la vitesse de rotation de l'appareil distributeur et non pas par une ouverture plus ou moins grande du passage des grains, tout bourrage est exclu et la surveillance de la part du conducteur devient superflue. La distribution est si précise que même les graines de salade et de carottes peuvent être semées avec une grande précision et en quantités aussi minimales que 20 gr par are.

Pour la traction animale, nous fabriquons toujours le semoir AEBI, dans les largeurs de 1,50 m avec limonières et de 2 m avec avant-train.

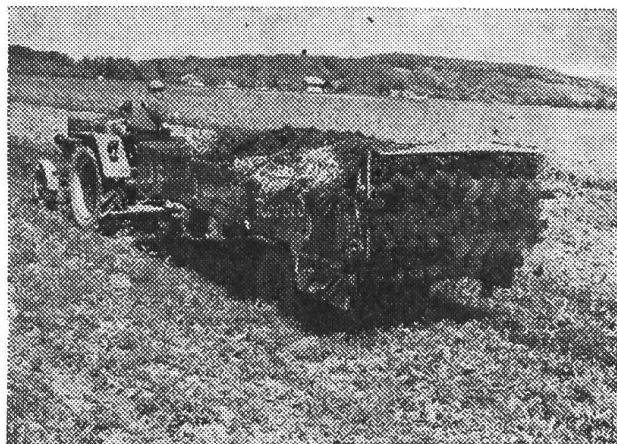


Le vibroculteur FM, approuvé par l'IMA, est un engin universel et moderne, servant à préparer le sol en vue des semailles. Il est construit pour les grandes vitesses d'avancement. Ses dents vibrantes, de forme spéciale, défont mieux les mottes que ne le ferait une herse ordinaire ou un cultivateur. Muni de la herse auxiliaire, le vibroculteur ameublait et égalise la terre et la rend prête pour les semailles. C'est d'autre part l'instrument idéal pour le déchaumage. **Une garantie de 3 ans** est accordée par l'usine pour les dents vibrantes en acier spécial.



L'arracheuse-aligieuse AEBI dépose les pomes de terre sur une étroite bande médiane. Ce système permet l'arrachage d'un champ entier en travail continu. Les tubercules sont débarrassés de la terre avec ménagement et ne risquent pas d'être endommagés, car la course des grilles est plus petite à l'arrière, où les tubercules sont nus. Cette machine s'adapte à tous les tracteurs avec suspension en 3-points avec hydraulique et prise de force normalisée. Pour la récolte des betteraves sucrières, on peut adapter l'équipement arrache-betteraves à 3 raies.

L'épandeur à fumier RECORD serait une épandeur comme tant d'autres, si elle ne présentait pas quelques points particuliers, à savoir: Chaînes d'avancement du type à charnières, de haute résistance; traverses de raclage sur tout le pourtour de la chaîne de transport avec levier de commande depuis le siège du tracteur; rouleaux distributeurs en forme de colimaçon. L'épandeur RECORD est livrable avec l'appareil de distribution horizontal (1 ou 2 rouleaux) ou avec l'appareil vertical (4 rouleaux). L'enlèvement des appareils se fait sans outils. — Accessoire important Bac à céréales à basculage hydraulique, pour la livraison du blé en vrac.



Découper ici et envoyer dans enveloppe ouverte, affranchie de 5 ct. à

AEBI & CO SA Burgdorf: Veuillez m'envoyer sans engagement prospectus et prix concernant le semoir à tracteur ROGER, le vibroculteur FM, l'arracheuse-aligieuse AEBI, l'épandeur à fumier RECORD (biffez s. v. p. ce qui ne convient pas).

Adresse:

